RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 16 septembre 2022

DÉLIBÉRATION – CA-2022-ELE-UPEC-04.4

RENDUE EXÉCUTOIRE LE 20 SEP. 2022

Date de transmission : 20 SEP. 2022
Date de réception rectorat : 20 SEP. 2022

UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
Conseil et Commissions
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

PORTANT ÉLECTIONS AUX VICE-PRÉSIDENCES DOMAINE PARTICULIER DIT INTERNATIONAL

VU *le Code de l'éducation, notamment son article L.712-2 ;*
VU *les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 5 juillet 2022, et notamment son article 17 ;*
VU *le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) du 5 juillet 2019 ;*
VU *l'arrêté 2022-ELE-UPEC-11 portant organisation de l'élection à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;*
VU *la lettre de mission intitulée, « vice-présidence relations internationales » annexée à la présente délibération ;*
VU *la lettre de mission intitulée, « vice-présidence Europe » annexée à la présente délibération ;*

Considérant qu'aux termes de l'article 17 des statuts visés, le président peut proposer au conseil d'administration l'élection de vice-présidents chargés de domaines particuliers.

Considérant que le domaine particulier international regroupe deux vice-présidences, avec d'une part la vice-présidence relations internationales, et d'autre part, la vice-présidence Europe.

1.1. VICE-PRÉSIDENCE RELATIONS INTERNATIONALES

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 16 septembre 2022 à élire sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'Université, **Monsieur Laurent THEVENET** aux fonctions de Vice-Président relations internationales :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	33
Nombre de votants	30
Nombre de vote pour	25
Nombre de vote contre	0
Nombre d'abstention	5

Le candidat a reçu :

Monsieur Laurent THEVENET	**25 pour, 0 contre, 5 abstentions**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 16 septembre 2022

1.2. VICE-PRÉSIDENCE EUROPE

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 16 septembre 2022 à élire sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'Université, **Monsieur Martin SCHWELL** aux fonctions de Vice-Présidente Europe :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	33
Nombre de votants	33
Nombre de vote pour	32
Nombre de vote contre	0
Nombre d'abstention	1

La candidate a reçu :

Monsieur Martin SCHWELL — **32 pour, 0 contre, 1 abstention**

ARTICLE 1 :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) réuni en formation plénière le 16 septembre 2022 a, à la majorité absolue de ses membres en exercice, élu :

Monsieur Laurent THEVENET	à la Vice-Présidence en charge	des relations internationales
Monsieur Martin SCHWELL	à la Vice-Présidence en charge	de l'Europe

A compter du 16 septembre 2022.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

Fait à Créteil, le 16 septembre 2022

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE
Connaissance - Action

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE RELATIONS INTERNATIONALES

DOMAINE : INTERNATIONAL

DOMAINE D'ACTION :

En lien avec la vice-présidence Europe, la vice-présidence Relations internationales se voit confier les missions suivantes dans le domaine de l'international : partenariats internationaux et internationalisation des formations et de la recherche.

MISSIONS RECURRENTES :

En lien avec le Président de l'Université, la vice-présidence Relations internationales définit les orientations stratégiques de l'UPEC concernant les relations internationales. Elle assure le suivi de leur mise en œuvre.

La vice-présidence Relations internationales :

- concourt à la représentation de l'UPEC auprès des institutions nationales et des établissements partenaires étrangers. Elle est donc également chargé de la contractualisation avec ces établissements partenaires internationaux. Aussi, elle porte une attention particulière aux différents consortiums internationaux dans lesquels l'UPEC est engagée - Université de Galatasaray, Université de Sciences et Technologie d'Hanoi (USTH) et French South African Institute of Technology (F'SATI) – ou sera engagée ;

- est chargée de l'internationalisation des formations ainsi que de la recherche. Elle coordonne en particulier la politique de mobilité entrante et sortante des étudiants, des personnels administratifs et techniques, des enseignants et des enseignants-chercheurs de l'UPEC ;

- coordonne la politique de l'UPEC concernant les projets européens ERASMUS + ou d'autres bailleurs de fonds ;

- est en charge de la politique d'accueil des étudiants internationaux en mobilité encadrée ou en mobilité individuelle.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

Les missions suivantes seront engagées dès l'automne 2022 et poursuivies tout au long du mandat.

La vice-présidence relations internationales :

- poursuit la structuration des partenariats hors Europe pour accroître la lisibilité de la stratégie internationale de l'UPEC. La cartographie des partenariats formations et recherche doit être régulièrement complétée et actualisée. Les collaborations institutionnelles avec les 2 ou 3 partenaires stratégiques identifiés par zone géographique (Brésil, Argentine, Chili / Colombie, Mexique / Asie du Sud-Est / Maghreb et Afrique sub-saharienne) doivent être précisées, développées et suivies.

- met en œuvre une politique pour l'implantation de formations voire des campus délocalisés à l'étranger. Cela permet de répondre aux besoins importants pour le développement de l'enseignement supérieur des pays ciblés. Cela contribue au rayonnement international de l'UPEC. Pour cela, il conviendra par exemple de répondre à des appels à projets comme PEA (Partenariat avec l'Enseignement supérieur Africain) ou d'intégrer des campus français délocalisés (Campus Franco-Sénégalais ou Hub franco-ivoirien pour l'éducation).

- contribue à l'internationalisation des formations professionnalisantes en particulier en développant l'apprentissage à l'international. L'enjeu est de proposer des formes d'internationalisation compatibles avec l'alternance. Une des options sera la contractualisation avec des entreprises étrangères (allemandes dans un premier temps) pour offrir aux étudiants une expérience à l'international pendant leur période en entreprise.

Pour toutes ces actions, la vice-présidence Relations internationales travaille en lien étroit avec les vice-présidences concernées et s'appuie sur la Direction des relations internationales.

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE
Connaissance - Action

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE EUROPE

DOMAINE : INTERNATIONAL

DOMAINE D'ACTION :

- Relations avec les établissements membres et associés à l'Alliance Européenne Aurora ;

- Animation des communautés UPEC en lien avec les projets de l'Alliance. Faire émerger des projets collaboratifs avec l'Alliance ;

- Appui aux projets ayant vocation à être soutenus par des programmes européens.

MISSIONS RECURRENTES :

- La vice-présidence Europe est le coordinateur institutionnel (IC) de l'UPEC au sein de l'Alliance Aurora. Elle participe à ce titre aux réunions des IC de l'Alliance.

- Aussi, elle est en charge de l'animation des communautés UPEC (enseignants-chercheurs, personnels BIATSS, étudiants) en lien avec les projets de l'Alliance. Elle s'appuie, pour ses actions, sur un comité de pilotage politique (Copil) ainsi que sur un bureau opérationnel (BO) au sein de l'UPEC.

- Le Copil Aurora est composé du Président et des vice-présidences concernées par les travaux collaboratifs avec l'Alliance. La vice-présidence Europe convoquera le Copil régulièrement (3 à 4 par an) afin de l'informer, de discuter et de décider des orientations stratégiques des travaux avec l'alliance.

- Pour y parvenir, la vice-présidence Europe est en charge de mettre en place et d'animer le BO Aurora, unité opérationnelle d'interaction avec l'Alliance et d'animation des communautés UPEC. Le BO est complété par les deux représentants étudiants UPEC qui siègent dans l'Aurora Student Council (ASC).

- En lien avec les vice-présidences du domaine Recherche & Innovation ainsi que la vice-présidence Relations Internationales, la vice-présidence est en charge du projet de création d'une Cellule Europe. Cette dernière permettra la mise en commun des compétences et des forces de la Direction des Relations internationales (DRI) et de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV). Elle aura pour principal objectif d'apporter un appui pour répondre aux différents appels européens : pour la recherche (Horizon Europe, ERC…) mais également en synergie pour les formations en lien avec la Vice-Présidence de la commission Formation et Vie Universitaire (Erasmus + : partenariats stratégiques, renforcements de capacités, masters conjoints, …).

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

La vice-présidence Europe est en charge de :

- Préparer les réponses aux appels européens en coopération avec l'Alliance ;

- Mettre en valeur les forces de l'UPEC en adéquation avec les travaux prioritaires de l'Alliance ;

- Animer la participation des communautés de l'UPEC dans les groupes de travail de l'Alliance. Tenir des réunions intra-UPEC avec ces communautés à ce sujet ;

- Faire émerger des diplômes conjoints avec les membres de l'alliance, en lien avec la vice-présidence Relations Internationales et la Vice-Présidence Formation et Vie Universitaire. Labélisation européen de ces diplômes ;

- Faire émerger des projets de recherche avec les membres de l'Alliance, en lien avec la vice-présidence Recherche et Innovation. Des outils spécifiques, communs avec l'alliance, seront développés en concertation avec les établissements membres ou associés d'Aurora. Le VP Europe s'appuiera sur des compétences et des forces de la Direction de la Recherche et la Valorisation (DRV) et de la nouvelle Cellule Europe pour ces actions ;

- La mise en place des accords-cadres bilatéraux avec les membres de l'Alliance. Les axes thématiques de ces accords seront discutés en Copil Aurora.

Pour toutes ces actions, la vice-présidence Europe travaille en lien étroit avec les vice-présidences concernées et s'appuie notamment sur la Direction des relations internationales et la Direction de la recherche et de la valorisation.